

10

Fribourg, le 7 Mai 1839.



89

LE CONSEIL DE POLICE DU CANTON DE FRIBOURG,

à Monsieur l'Ingénieur Negrelli, à Lucerne.

Monsieur :

Nous avons bien reçu le rapport que vous nous avez adressé sur le résultat de l'examen que vous avez eu la bonté de faire subir aux aspirants à la place d'Ingénieur g^l des ponts & chaussées dans notre Canton.

Nous vous adressons tous nos remerciements, Monsieur, pour les peines que vous avez bien voulu nous donner à cette occasion, et nous recommandons d'avance à vos bons offices, quand nous serons dans le cas d'y recourir.

Veillez, Monsieur, agréer les vœux de ce Conseil comme une faible expression de notre reconnaissance, et recevoir la nouvelle assurance de notre considération la plus distinguée.

Le Conseiller d'Etat, Président,

C. M. B.
Le Secrétaire,

A. Zumbach

//